



10e édition du Festival International du film de prévention et citoyenneté jeunesse à La Rochelle (FESTIPREV)

publié le 14/02/2025

Descriptif :

Favoriser l'éducation aux médias et à la citoyenneté - Valoriser la parole et les réalisations des jeunes - Développer les compétences psychosociales des acteurs du projet - Favoriser le « vivre ensemble » - Renforcer la co-éducation et la co-construction entre tous les acteurs éducatifs et pédagogiques d'un territoire - Répondre de manière innovante et ludique aux problématiques liées à la prévention de la délinquance - Favoriser l'accès à tous (festival gratuit)

Les **22, 23 et 24 mai 2025**, c'est la 10e édition du Festival International du film de prévention et citoyenneté jeunesse à La Rochelle !

C'est une **occasion unique de découvrir les films, d'échanger avec les jeunes réalisateurs et réalisatrices et de sensibiliser l'ensemble des publics de vos établissements aux différentes thématiques du festival** :

<https://www.festiprev.com/tous-les-...>

Cette publication regroupe toutes les informations essentielles sur l'organisation du festival en quatre grands points :

1. Les projections :

Pour cette 10e édition, et comme les années précédentes, **six séances gratuites et ouvertes à tous seront proposées avec présentation des films par les jeunes réalisateurs** :

- ▶ jeudi 22 mai : 10h - 12h
- ▶ jeudi 22 mai : 14h - 16h
- ▶ jeudi 22 mai : 20h - 22h
- ▶ vendredi 23 mai : 10h - 12h
- ▶ vendredi 23 mai : 14h - 16h
- ▶ vendredi 23 mai : 20h - 22h

Les séances débutant à l'heure, il est vivement conseillé de se présenter 30 minutes avant leur commencement.

Vous pouvez également inscrire vos groupes aux **séances de diffusion sans présentation par les jeunes réalisateurs** du samedi 24 mai en journée :

- ▶ 10h - 10h30
- ▶ 11h - 11h30
- ▶ 12h - 12h30
- ▶ 13h - 13h30
- ▶ 14h - 14h30
- ▶ 15h - 15h30

.

2. Le Village Citoyen : un élément incontournable de l'expérience FestiPREV

Pendant ces trois jours, de 10h à 17h, le Village Citoyen sera ouvert avec de **nombreuses animations, ateliers, ressources et stands d'information**.

Il valorise les initiatives faites par ou pour les jeunes et propose une immersion complète dans les **thématiques du festival** : émission de radio, ateliers, quiz, expositions, éducation à l'image, escalade, sensibilisation et bien plus

encore !

Le Village fait partie intégrante de FestiPREV : l'expérience ne serait pas complète sans une véritable exploration de cet espace. Nous encourageons donc vivement les accompagnants à prévoir un temps dédié à la visite du Village, aussi important que la projection des films. C'est un moment privilégié pour prolonger les échanges et approfondir les réflexions engagées lors des projections.

3. Inscription :

Pour compléter l'inscription de votre groupe, merci de nous fournir les renseignements suivants

(contact : <https://www.festiprev.com/a-propos/...>) :

- ▶ nom de la structure (établissement scolaire, structure jeunesse, université,...)
- ▶ nombre de jeunes et d'accompagnants
- ▶ âge ou classe des jeunes
- ▶ nom de la personne référente
- ▶ adresse mail de la personne référente
- ▶ numéro de téléphone de la personne référente
- ▶ les créneaux sur lesquels vous souhaitez inscrire votre groupe aux séances
- ▶ vos horaires de présence sur le Village.

4. Transport :

Le Conseil Départemental de Charente-Maritime peut organiser et financer les transports pour permettre aux établissements scolaires du Département (hors agglomération de La Rochelle) de participer à FestiPREV.